

LOISIRS ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

PROJET ÉDUCATIF GLOBAL



Le Volet Loisirs et accueil périscolaire du PEG 2018-2022 vise à développer les 5 orientations éducatives partagées du PEG dans les actions ciblant l'ensemble des enfants de 3 à 17 ans accueillis en accueil périscolaire, accueil de loisirs du mercredi et des vacances ou en camps et séjours d'été.

PRINCIPES D'ACTION

- ▶ Afin de faciliter l'organisation des familles et de permettre à tous les enfants qui le souhaitent de participer à des temps collectifs de loisirs, la Ville d'Orvault propose un accueil sur les temps périscolaires, le mercredi et durant les vacances scolaires ainsi que des camps et séjours d'été.
- ▶ Ces accueils s'organisent sur des lieux et temps différents, mais sont conçus et animés en poursuivant les mêmes objectifs éducatifs.
- ▶ Ce volet Loisirs et accueil périscolaire vise à assoir et favoriser la transversalité au sein des services de la Direction Éducation Enfance Jeunesse, et à rendre lisible ce positionnement collectif auprès des parents, premiers acteurs de l'éducation des enfants.

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?

- ▶ Il s'adresse principalement aux encadrants éducatifs municipaux. Ce guide leur donne des clés pour répondre aux questions des parents et une ligne directrice pour mettre en place leurs projets d'animations.



PROJET EDUCATIF GLOBAL 2018-2022

VOLET LOISIRS ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (3-17 ANS)

3 AXES D'INTERVENTION

1

Favoriser l'apprentissage du vivre-ensemble

2

Rendre l'enfant acteur au sein d'un
milieu riche et stimulant

3

Être présents collectivement
pour l'enfant

1. FAVORISER L'APPRENTISSAGE DU VIVRE-ENSEMBLE

RESPECTER L'ÉQUILIBRE ENTRE L'INDIVIDU ET LE COLLECTIF

L'accueil des enfants n'est pas conçu comme une simple succession d'activités. Certains loisirs placent l'individu au cœur de l'activité, d'autres valorisent le collectif. L'enfant apprend ainsi à se positionner dans différentes situations sociales.

L'équipe d'animation favorise la dynamique du groupe, tout en recherchant le bien-être de chacun. Elle a une attention particulière à des problématiques qui relèvent de l'individu, en considérant l'enfant avec son vécu, sa personnalité, en étant attentif aux signes éventuels de fatigue ou de mal-être.

Elle est aussi attentive aux problématiques relevant du collectif en en prenant en compte la richesse et les limites de la vie en groupe.

ORIENTATIONS DU PEG UN ENVIRONNEMENT BIENVEILLANT, SÉCURISANT, FACILITATEUR UNE OUVERTURE AUX AUTRES ET AU MONDE LA CONSTRUCTION D'INDIVIDUS ÉPANOUIS

FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE

La mixité des groupes, l'organisation des temps, le positionnement et le discours de l'animateur permettent à l'enfant d'expérimenter l'altérité et l'empathie.

L'équipe d'animation prête attention aux différences, afin de les faire accepter et de les valoriser. Pour cela, elle est vigilante aux remarques et interrogations de l'enfant, afin de pouvoir lui expliquer les différences physiques ou culturelles. Elle permet une intégration de tous, en insistant sur le fait que tout le monde a quelque chose à apporter aux autres et en incitant ainsi l'enfant à aller vers les autres, enfants comme adultes.

La mise en place d'activités sur les temps formels et informels, la participation de l'enfant aux tâches de la vie quotidienne et le fait de s'entraider permettent de développer la notion de collectif, la collaboration, le partage et l'entraide.

COMPRENDRE ET APPLIQUER DES RÈGLES DE VIE



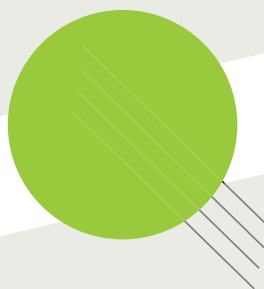
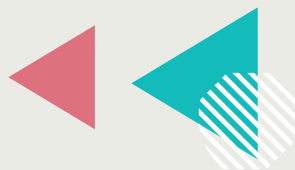
Les règles de vie sont comme les règles d'un jeu : elles définissent le cadre qui régit les interactions de l'enfant avec son environnement, (autres enfants, adultes, matériel...).

Les adultes accompagnent l'intégration des règles de vie par l'enfant. C'est une démarche qui s'inscrit dans le moyen et long terme. L'équipe d'animation considère que l'enfant a droit à l'erreur et le lui fait savoir.

Les règles de vie sont construites avec les enfants à l'aide du regard avisé et bienveillant de l'adulte pour qu'elles soient connues, comprises et appropriées. L'adulte valide le cadre et le régit pour le faire évoluer selon ses besoins.

Les sanctions répondent à la notion de justice (règle enfreinte), de justesse (adapté au geste, à la capacité de compréhension de l'enfant, sa maturité) et d'équité de traitement.

Les sanctions sont expliquées aux enfants et aux parents.



2. RENDRE L'ENFANT ACTEUR

RECUEILLIR LA PAROLE DE L'ENFANT



L'enfant et l'adulte communiquent de façon tantôt spontanée, tantôt organisée. le rôle de l'adulte est de faire comprendre à l'enfant que ce qu'il dit est important et lui explique comment ce qu'il exprime sera utilisé.

La parole ce n'est pas seulement ce qui est dit et écrit mais aussi, le non-verbal, le langage corporel, l'ambiance du groupe...

Les enfants qui ne souhaitent pas participer aux activités proposées expriment leurs envies afin d'y prendre part autrement.

EDUQUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



En cohérence avec la Stratégie Orvaltaise du Bien-Être, les adultes sensibilisent l'enfant à la protection de l'environnement par des gestes au quotidien (tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, économies d'eau, d'électricité...) et proposent des activités liées à la nature afin de faire comprendre à l'enfant son rôle dans un collectif global et l'impact qu'il peut avoir sur l'environnement.

ORIENTATIONS DU PEG UN ENVIRONNEMENT BIENVEILLANT, SÉCURISANT, FACILITATEUR

RESPONSABILISER



L'équipe d'animation met en place les conditions pour que l'enfant puisse faire des choix et les assumer. Il apprend ainsi à être attentif à ce qui lui est proposé, à se positionner et à développer un regard critique sur ce qu'il a pu vivre.

L'enfant pourra prendre des initiatives qui lui permettent de s'affirmer, de développer de la confiance en soi et d'être acteur au sein du groupe.

La participation active à la vie quotidienne en général est un vecteur important de prise de responsabilité.

L'agencement des espaces du lieu d'accueil est pensé de façon à favoriser l'autonomie de l'enfant.

DÉCOUVRIR, COMPRENDRE, AGIR



La richesse du milieu, les différentes situations, les projets et outils proposés permettent l'implication, l'envie d'expérimenter, d'essayer, d'échanger...

3. ÊTRE PRÉSENTS COLLECTIVEMENT POUR L'ENFANT

ORIENTATIONS DU PEG

UN ENVIRONNEMENT
BIENVEILLANT, SÉCURISANT,
FACILITATEUR
DES PARENTS ACTEURS DE
L'ÉDUCATION

ÊTRE DES ADULTES REPÈRES

L'équipe d'animation est composée de personnes-repères et ressources pour l'enfant et les autres acteurs éducatifs. Elle veille à offrir un exemple cohérent (langage, comportement...) avec les objectifs de développement d'un vivre-ensemble serein. Elle fait preuve d'une autorité bienveillante afin de promouvoir le respect des règles qui permettent à tous de s'épanouir en collectif.

FAVORISER LA RELATION ENTRE ÉQUIPES D'ANIMATION ET FAMILLES

L'équipe d'animation établit une relation de confiance avec les familles pour favoriser le dialogue au quotidien ou lorsque des besoins plus spécifiques sont présents. Elle rend lisible les actions de la Ville pour faire comprendre ce qu'elle met en place.

Cette lisibilité a aussi pour but de favoriser les échanges au sein de la famille.





Direction Éducation, Enfance, Jeunesse

21, Avenue Alexandre Goupil - 44700 Orvault

Adresse postale : Hôtel de Ville

9, rue Marcel Deniau - CS 70616 - 44706 Orvault

T. 02 51 78 33 00

mail : espace famille@mairie-orvault.fr

